

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 21 avril 2026

En exercice : 15

Présents : 14

Excusés : 1

Absents : 0

Date de la convocation :
08/04/2026

Président de séance :
Pascal GILLAUX

Secrétaire de séance :
Sandrine RAGUET

N° interne de l'acte : 2026-
032

Le mardi 21 avril 2026 à 18 heures, le Conseil Municipal de la COMMUNE DE FROMELENNES s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Salle d'Honneur de la Mairie.

Membres présents :

Pascal GILLAUX, Emma BROUDEUR, Honorine ADAM, Didier BERTOLUTTI, Julie COPPEE, Benoit FAYE, Arnaud GRODECOEUR, Monique GUENET, Pascale LAMBERT, Karine LECLERCQ, Jean-Marc LEVENT, Nordine MESLEM, Sandrine RAGUET, Albin VICTOR

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Dominique FORTHOMME (donne pouvoir à : Nordine MESLEM)

Membres Absents :

N° 2026-032 : Nomination des membres aux différentes commissions

Le Maire est membre de droit et président de toutes les commissions et comités.

Le Maire est membre de droit et président de toutes les commissions.

Commission des finances : tout le conseil municipal.

Commission des travaux : Didier BERTOLUTTI - Benoit FAYE - Jean-Marc LEVENT - Dominique FORTHOMME - Albin VICTOR.

Comité "environnement et bois" : Arnaud GRODECOEUR - Emma BROUDEUR - Jean-Marc LEVENT - Nordine MESLEM - Julie COPPEE - Aurélie PAPART.

Commission fêtes - cérémonies - grottes : Monique GUENET - Pascale LAMBERT - Arnaud GRODECOEUR - Dominique FORTHOMME - Nordine MESLEM - RAGUET Sandrine.

Commission du personnel : Karine LECLERCQ - Didier BERTOLUTTI - Monique GUENET - Sandrine RAGUET - Honorine ADAM.

COMMUNE DE FROMELENNES
18 Rue des Ecoles
08600 FROMELENNES



FromelenNES

Commission communication et information : Pascale LAMBERT - Sandrine RAGUET - Karine LECLERCO - Julie COPPEE - Honorine ADAM.

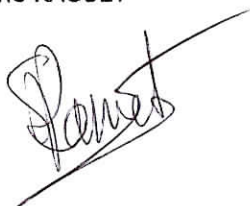
Représentants Conseil Ecole Maternelle Flohimont :
Pascale LAMBERT - Sandrine RAGUET - Monique GUENET.

Représentants Conseil Ecole Primaire Les Nutons :
Pascale LAMBERT - Sandrine RAGUET - Monique GUENET.

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,
Sandrine RAGUET



Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié
conforme au registre.

Le Maire



COMMUNE DE FROMELENNES
18 Rue des Ecoles
08600 FROMELENNES



Fromelennes